

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

13 mars 2019

L'AMF publie une étude sur les ordres dits agressifs des participants de marché

Consommation de liquidité, impact sur le prix, typologie des intervenants, stratégies mises en œuvre : l'AMF propose une analyse en profondeur de l'activité dite agressive des différents intervenants sur les titres du CAC 40 négociés sur Euronext Paris, de façon notamment à mettre en évidence les spécificités des intervenants à haute fréquence.

Analysant les tendances à l'œuvre sur les marchés financiers, l'AMF avait publié, en janvier 2017, une première étude descriptive de l'activité des intervenants à haute fréquence sur les valeurs du CAC 40. Cette étude montrait que, malgré leur présence importante dans le carnet d'ordres, ces acteurs consomment en moyenne plus de liquidité qu'ils n'en fournissent, et en particulier en période de volatilité élevée. En effet, la majorité de leurs transactions résultent d'ordres donnant immédiatement lieu à une transaction en acceptant le prix proposé dans le carnet d'ordres par une contrepartie, et viennent donc réduire la quantité de titres disponibles à l'instant dans le carnet d'ordres. L'étude publiée ce jour est consacrée spécifiquement à ces ordres dits agressifs, par opposition aux ordres dits passifs qui attendent dans le carnet d'ordres de trouver une contrepartie.

Dans un premier temps, l'impact de ce type d'ordres sur la formation des prix est analysé, pour tous les intervenants, en fonction de la consommation de liquidité associée. Trois catégories sont ainsi distinguées :

- les ordres consommant moins que la quantité de titres offerte ou demandée au meilleur prix ;
- les ordres consommant exactement la quantité offerte ou demandée au meilleur prix ;
- les ordres consommant plus que la quantité de titres présente à ce prix.

Les ordres relevant de la dernière catégorie sont rares (4% des ordres agressifs) mais, bien qu'ils soient synonymes de l'effet le plus élevé sur le prix, cet impact n'est pas durable dans le temps. Les ordres ne consommant qu'une partie des titres offerts ou demandés au meilleur prix sont les plus fréquents (50%), suivis de près par les ordres consommant exactement cette quantité (46% des ordres agressifs). Ces derniers sont responsables de l'effet élevé le plus durable sur le prix. Cet effet subsiste au-delà de 17 minutes.

L'étude estime ensuite l'avantage informationnel des acteurs à haute fréquence par rapport aux autres participants de marché : l'analyse de la rentabilité des ordres dits agressifs en fonction du type de participants de marché montre un net avantage en faveur des intervenants à haute fréquence. Enfin, l'observation de l'évolution des prix avant et après les ordres dits agressifs permet de démontrer que certains membres du marché mettent parfois en œuvre plusieurs stratégies distinctes au même moment via des codes de membres différents.

En savoir plus

- 📌 Comportement agressif des participants de marché : les HFT traitent-ils au moment opportun ?
- 📌 Comportement des traders à haute fréquence sur Euronext Paris

SUR LE MÊME THÈME



S'abonner à nos alertes et flux RSS

COMMUNIQUÉ AMF

HFT

26 janvier 2017

L'AMF publie une étude sur les comportements des traders à haute fréquence



ARRÊTÉ D'HOMOLOGATION

HFT

24 septembre 2014

Arrêté du 28 août 2014 portant homologation de modifications du règlement général de l'Autorité des marchés financiers



SUPPORT ÉVÈNEMENT

HFT

16 mars 2011

11e journée des RCCI et des RCSI - Le trading haute fréquence vu de l'AMF



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02